

# MEMO DE LA REUNION DE CONCERTATION DES ACTEURS DU SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS

## 1- OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Sensibiliser les acteurs du secteur des communications électroniques sur leur responsabilité pendant la période électorale
- Les inviter à assurer une bonne qualité de service, une bonne couverture pendant cette période
- Les amener à redimensionner les équipements pour pouvoir contenir le trafic téléphonique pendant la période électorale
- Leur demander d'être regardant quant au transport des contenus de nature à compromettre l'ordre public
- Les amener à mettre en place des unités de veille et de communiquer à l'Agence les points focaux
- Instaurer un service d'astreinte et des réunions d'un comité de veille une fois par semaine pendant la période électorale.

## 2- COMMUNICATION DU DIRECTEUR Général

### Mot de Bienvenue

Messieurs les Directeurs Généraux,

Messieurs les Conseillers techniques

Mesdames et Messieurs les Directeurs

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs.

En vous souhaitant la bienvenue à l'Agence, je tiens à remercier tous ceux d'entre vous qui ont donné un peu de leur temps pour répondre présent à cette rencontre qui se tient en période pré-électorale du Président de la République.

L'actualité liée à cette élection impose en ce qui concerne notre secteur une concertation entre l'ART et les opérateurs du secteur des communications électroniques

Cette rencontre me donne l'occasion de nous interroger sur les mesures à envisager et de vous sensibiliser sur les défis et les enjeux des communications électroniques avant, pendant et après la période électorale

Qu'il me plaise de vous rappeler qu'en 2008 nous débattions dans cette salle des problèmes spécifiques du secteur qui est le notre. Cette méthode concertée fondée sur la transparence, le respect des textes de la République nous a toujours permis d'apporter des réponses adéquates aux défis de l'heure. Ecouter, échanger, expliquer, discuter sont des éléments essentiels de notre méthode et de notre action qui nous permettent d'apporter notre contribution au bon déroulement des grands événements et partant, au développement du Cameroun.

### D'abord, du Contexte

Comme vous le savez, le Cameroun organise dans les prochaines semaines l'élection présidentielle, plus précisément le 09 octobre 2011. C'est un moment capital de la vie d'une nation. C'est le moment où elle se prononce sur les principes, les valeurs au nom desquels elle veut être gouvernée.

### De l'Importance des communications électroniques

L'importance des communications électroniques n'est plus à démontrer. Grâce au dynamisme des acteurs du secteur et à la convergence des services, des technologies et des terminaux, nous assistons à une explosion du téléphone mobile et de l'Internet, un accès aux réseaux sociaux, une multiplication des services. Le taux de pénétration va grandissant.

Les Communications électroniques apportent de la valeur ajoutée à l'organisation des élections et à l'expression des candidats. Les

différents acteurs nationaux que sont : les candidats, Elecam, les médias, les électeurs, les services de sécurités, la société civile et les ONG ont recours entre autres aux moyens de communication que sont :

- le téléphone fixe
- le téléphone mobile;
- le téléphone satellitaire;
- la radiodiffusion publique et privée;
- la télévision;
- l'Internet

Ces outils de communications sont devenus un vecteur de propagande électorale du fait de la facilité d'atteindre les électeurs.

Les candidats disposent aujourd'hui de sites internet. et peuvent s'appuyer sur les opérateurs pour envoyer des SMS aux potentiels électeurs. Nous entrons irrévérablement dans l'ère de la **e-élection, e-campagne**, ce qui interpelle les opérateurs des services des communications électroniques que vous êtes.

Alors que les outils de communications offrent des opportunités pour la communication des candidats, pour la coordination de leurs activités et pour la supervision du processus par les organes en charge des élections, une qualité de service médiocre, une couverture approximative, des interférences de tous genres pourraient porter préjudice au processus global. ,

La convergence des technologies donne, la possibilité de diffuser des informations destinées aux masses sociales. Ces pratiques se font parfois en violation de la réglementation en vigueur régissant la communication sociale au Cameroun, mais aussi et surtout, peuvent mettre en péril l'ordre public et la paix sociale.

Il convient de souligner qu'en cette période sensible, un certain nombre de messages diffusés par différents supports de communication ont parfois appelé à la sédition. Les TIC sont de plus en plus utilisés de nos jours pour déstabiliser les Etats, notamment à travers les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, etc.

Au vu de ce qui précède, je voudrais ici évoquer avec vous les deux grandes problématiques auxquelles le secteur est confronté.

- La première, que je qualifierai de « sectorielle », est bien sûr celle liée aux réseaux de communications électroniques qui doivent garantir aux consommateurs une bonne couverture et une bonne qualité de service ;
- la seconde, que l'on peut qualifier de « déontologique », concerne les relations entre les différents acteurs de la chaîne de valeur des services à valeur ajoutée que sont les titulaires de concessions, les fournisseurs de services et les producteurs de contenus.

Ces deux problématiques relatives au contenant et au contenu sont étroitement liées dans un environnement convergent. C'est ainsi que l'action concertée des opérateurs et du régulateur est dans ce contexte

essentielle. Une attention particulière doit être apportée aux outils de communications, surtout qu'ils peuvent compromettre la paix sociale.

En conséquence, il convient de rechercher ensemble les voies et moyens pouvant nous permettre de tirer profit des avantages qu'offrent les progrès technologiques, tout en préservant l'ordre, la paix et la cohésion sociale en cette année électorale où la moindre étincelle, d'où qu'elle provienne est de nature à mettre en péril la paix et l'ordre public qui sont des atouts incontestables..

Notre concertation devrait nous permettre de créer les conditions de la paix, nécessaire à la prospérité du pays et partant, de celle des opérateurs économiques que vous êtes, par votre participation active au bon déroulement du processus électoral..

### **Ce que l'Agence attend des opérateurs.**

Je voudrais dessiner à grand trait les principaux défis qui nous interpellent.

#### **1- En matière de couverture,**

L'Agence a noté une dégradation de la qualité de service depuis un certains temps. L'Agence sera attentive à ce que la couverture soit respectée et améliorée conformément aux obligations contractuelles des opérateurs afin de permettre l'accès des utilisateurs aux différents réseaux en cette période sensible.

## **2- En matière de qualité de service,**

La qualité de service des réseaux de téléphonie fixe et mobile doit être parfaite, nous attendons que le taux de communications réussies avoisine les 100%.

## **3- En matière d'utilisation des fréquences,**

Les opérateurs du secteur et ceux exploitant les radio et télévision doivent veiller à la bonne utilisation des fréquences pour éviter les brouillages préjudiciables.

## **4- En matière des Réseaux sociaux**

Vous vous souvenez que le 09 mars 2011, s'est tenue au Cabinet du Ministre de la Communication, une réunion portant sur la gestion de la communication de masse par les réseaux mobiles. A cette concertation co-présidée par le Ministre de la Communication et le Ministre des Postes et Télécommunications, le gouvernement vous a donné un certain nombre de Directives En tant que régulateur, je vous exhorte au strict respect de ces directives, à savoir, notamment votre participation active aux comités de veille mis en place.

## **En Conclusion.**

Dans le domaine de compétence sectorielle des communications, Je vous invite :

- à assurer pendant cette période une qualité de service meilleure.
- à mettre en place des services d'astreinte qui seront en relation étroite avec une équipe de veille de l'ART aux fins d'apporter des solutions urgentes aux problèmes éventuels liées aux réseaux des télécommunications

### **3- ECHANGES**

C'est une communication qui ne nécessite pas un grand débat. A ce niveau, la parole pourrait être donnée aux opérateurs pour apporter leur contribution et porter à la connaissance de l'Agence les mesures prises.

**Il pourrait être proposé de mettre en place des équipes pluridisciplinaires de travail coordonnées par le DT. Les opérateurs pourraient désigner leurs points focaux.**